

Cmabulle, l'appli pour partager les trajets des enfants

Après les vacances de la Toussaint, la Ville lancera une expérimentation en partenariat avec l'école Robespierre et la start-up Cmabulle pour partager les trajets scolaires (ou de loisirs) entre parents. Une communauté virtuelle... très réelle: explications.

► Anna-Maria Conté



De 8h à 8h30, la place du 8-Mai-1945, c'est le souk ! La cause (d'ailleurs légitime): les parents qui déposent leurs enfants à l'école Robespierre. Et si on essayait de résoudre le problème autrement? C'est l'idée que propose la Ville à travers l'expérimentation de Cmabulle.

Faciliter la mise en relation

Quèsaco? «C'est une application qui met les parents en relation», indique Florence Resillot, co-conceptrice (avec Fanny Oliveira) de Cmabulle. Elle facilite la mise en relation, mais elle ne se substitue en aucun cas aux parents, qui doivent se rencontrer et se parler, car on ne confie pas ses enfants à n'importe qui ! » Mais «les confier» pour quoi faire? Pour les amener à l'école ou à leurs activités de loisirs. «Certains parents qui se connaissent s'organisent déjà entre eux, mais c'est un peu par hasard», remarque Patrice Cosson, adjoint au maire à l'Éducation. Sinon, il y a aussi Pedival, une association de parents, née sur l'initiative du conseil de village du Mont-Valérien, qui se charge d'accompagner les enfants à l'école à pied, ce qui est mieux ! »

Plusieurs objectifs

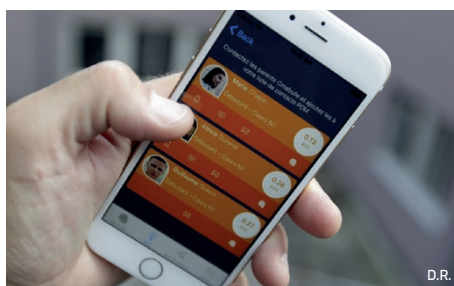
«Cette expérimentation, menée grâce à la Société du Grand Paris (lire encadré), a plusieurs objectifs», insiste Monique Bouteille, adjointe au maire à l'Urbanisme et à l'Écoquartier: **désengorger le trafic** (si une seule voiture conduit plusieurs enfants à l'école, il y aura forcément moins de véhicules !), **favoriser les circulations douces** (si les parents conduisent les enfants à pied ou à vélo) et **faire gagner du temps aux parents dans un système d'échange de bons procédés.** «L'initiative s'inscrit dans la réflexion globale que nous avons engagée pour anticiper les changements d'habitudes des habitants dans le cadre

de la construction de l'écoquartier de l'Arsenal et de l'arrivée du métro», souligne le maire.

Accès réservé

Quant à la sécurité, aucune inquiétude: l'application fonctionne à l'inverse des réseaux sociaux. «C'est un service fermé, auquel n'ont accès que les membres enregistrés par les structures, les écoles, les clubs sportifs, les associations culturelles, etc. qui sont inscrites sur Cmabulle», précise sa conceptrice.

Alors, si, comme Johanna, vous hésitez à inscrire votre fille au rugby parce que vous travaillez à l'heure des entraînements et que vous ne pouvez pas l'accompagner, inscrivez-vous sur Cmabulle: demandez des renseignements aux directrices de l'établissement scolaire Robespierre ou auprès des clubs que fréquentent vos enfants.



Cmabulle, en partenariat avec l'opérateur de transports publics Keolis, figure parmi les lauréats de l'appel à projets concernant les nouvelles mobilités lancé par Société du Grand Paris et le Stif (désormais Île-de-France mobilités). Les expérimentations sont menées sur les sites de six gares du Grand Paris Express, dont la gare Rueil-Suresnes-Mont-Valérien fait partie.

Consultation sur les rythmes scolaires: retour à la semaine de quatre jours?

En juin dernier, le ministère de l'Éducation nationale a fait paraître au *Journal officiel* le décret autorisant les communes à appliquer la semaine de quatre jours dans les écoles primaires. N'ayant pas voulu prendre une décision précipitée à la veille des vacances, le maire s'interroge sur cette éventualité, mais la décision sera prise en concertation avec la communauté éducative et les parents d'élèves. Calendrier des étapes principales.

octobre
13 ■ Élections des nouveaux représentants des parents d'élèves aux conseils d'école

novembre
6 ■ Assemblée générale des parents d'élèves élus

novembre **7** au novembre **17** ■ Conseils d'école avec à l'ordre du jour la question du retour à la

semaine de quatre jours

■ Consultation des personnels municipaux concernés

novembre **24** au décembre **8** ■ Lancement officiel de la période de consultation

de l'ensemble des parents d'élèves
■ Mise en ligne du questionnaire/sondage (élaboré avec les présidents des fédérations de parents d'élèves (F.C.P.E., Peep, P.E.R.M.)

■ Consultation des associations sportives et culturelles.

décembre
Fin ■ Si la majorité des parents d'élèves sont favorables au retour à la semaine de quatre jours, le maire soumettra la décision au conseil municipal. Dans le cas contraire, il pourra envisager un référendum auprès de l'ensemble de la population au cours du mois de janvier.